



MAIRIE DE SAHURS

Département de la Seine Maritime
Arrondissement de Rouen
Canton de Grand-Couronne

Monsieur Patrice HALLEY
Maire-Adjoint
13 Résidence Les Petits Saules
76113 SAHURS

Sahurs, le 5 février 2013

Nos Réf : 2013020501/GDL/RRG

Cher Ami,

En réponse à votre courrier du 29 janvier 2013, je crains qu'il y ait eu, au cours de la commission environnement du 24 janvier, quelques confusions.

1. En ce qui concerne le Conseil d'Etat, l'information donnée n'est pas strictement valable. En effet, comme l'a rappelé l'ancienne Présidente de la Boucle de Roumare lors de l'assemblée générale après l'intervention de Monsieur THOMAS, porte parole de l'Association de Défense des Berges de Seine, cet arrêté du Conseil d'Etat s'applique à QUEVILLON et stipule qu'il ne peut y avoir de cultures sur les chambres des dépôt vu les métaux lourds.
2. Le propriétaire actuel des chambres de dépôt de SAHURS, Le Grand Port Maritime de Rouen, fait des dosages de métaux lourds dans les terrains avec les instances agricoles. Il nous a donné les résultats en nous demandant de ne pas les diffuser. Si vous souhaitez en prendre connaissance, il convient de vous adresser au propriétaire.

Je vous prie d'agréer, Cher Ami, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire


Guy DA LAGE

